



L'écologie, à quoi ça vous fait penser ?

publié le 28/04/2019

Un concours photo au collège !

Règlement
apporter votre photo au CDI avant la date limite auprès de Mme Mayer

Date limite
lundi 3 juin 2019

Vos œuvres seront examinées par un jury composé d'élèves et d'adultes du collège. Les meilleures seront exposées.

AVOS APPAREILS PHOTOS !!!

CONCOURS

L'ÉCOLOGIE, A QUOI ÇA VOUS FAIT PENSER ?

Icons of a camera, a smartphone, and a tablet.

Pour qui et quand ?

Le concours est ouvert à tous les élèves du collège. Il aura lieu du 3 mai au 3 juin 2019.

Principe :

Les participant.e.s devront représenter ce que leur évoque l'écologie ou le développement durable par une photographie qu'ils ou elles auront réalisée et choisie.

La photographie devra être prise au moyen d'un appareil photo numérique (smartphones et tablettes ne sont pas acceptés).

Règlement :

Les photos devront être transmises par leurs auteurs à Mme Mayer au CDI (date limite, le 3 juin). Elles seront transférées à partir de l'appareil photo vers un ordinateur (via un câble ou une carte mémoire).

Les participant.e.s veilleront au droit à l'image, notamment si des personnes figurent sur la photo.

Composition du jury :

Des élèves et des adultes de l'établissement seront désignés. Ils se réuniront pour examiner les œuvres photographiques proposées.

Les meilleures seront exposées en différents endroits du collège.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.